

jan. 2010

No.331



RTV-SER Infolettre

• GROUPES À NIVEAUX MULTIPLES

• FONDS DU SYNDICAT POUR LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ.

• RAPPEL : PROCÈS-VERBAUX !

• ATTENTION : GLISSANT !

• CALENDRIER SCOLAIRE 2010 - 2011

• ÉCOLES SECONDAIRES : TROP DE BULLETINS ?

BON RETOUR !

En espérant que vous avez passé une agréable et réjouissante période des fêtes, nous vous souhaitons une excellente année 2010 !

GROUPES À NIVEAUX MULTIPLES

Une bonne nouvelle pour débiter l'année : nos négociateurs ont réussi à obtenir du gouvernement qu'il reconduise la mesure pour le soutien des profs ayant un ou des groupes avec plus d'une année d'études. **1,5M\$ sera investi pour 2009 - 2010.** La commission scolaire **Riverside a reçu 21 819\$**; ce montant sera distribué comme par les années passées par l'entremise du Comité de perfectionnement.

FONDS DU SYNDICAT POUR LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ.

Pour la deuxième année de suite, et la dernière, nous avons utilisé le montant reçu lors du règlement d'un grief pour offrir des mesures de soutien aux profs. Il nous a été possible d'offrir du soutien à 19 des 20 écoles qui ont fait une demande, pour un total de 168 086\$.

RAPPEL : PROCÈS-VERBAUX !

Nous vous rappelons qu'il faut envoyer un exemplaire des procès-verbaux de vos réunions de **Conseil d'école, et de celles du Comité d'école en adaptation scolaire.** Nous les lisons tous avec attention, afin de faire les suivis qui s'imposent.

ATTENTION : GLISSANT !

Si vous glissez sur la glace du stationnement de l'école, ou en tentant d'accéder à l'école, n'hésitez pas à consigner l'incident dans le **registre des accidents de travail**, normalement situé au secrétariat de l'école. Si l'incident n'y est pas inscrit, c'est comme s'il n'avait jamais eu lieu, aux yeux de la CSST.

CALENDRIER SCOLAIRE 2010 - 2011

Une proposition de calendrier scolaire sera en consultation sous peu. Deux changements ont été apportés afin de tenir compte du Régime pédagogique, et aussi pour rendre l'évaluation des élèves moins lourde :

1. Report de la fin de la deuxième étape à la fin de février;
2. Possibilité pour les écoles secondaires d'éliminer le premier bulletin pour le remplacer par une **communication informelle** aux parents.

Nous vous prions de prendre connaissance de cette proposition et de faire valoir votre point de vue lors de la consultation qui aura lieu vers la fin de janvier.

ÉCOLES SECONDAIRES : TROP DE BULLETINS ?

Toutes les écoles secondaires de la commission scolaire Riverside produisent présentement 4 bulletins chiffrés par année scolaire. Or, un certain nombre d'écoles secondaires au Québec ont choisi **d'éliminer le premier bulletin pour le remplacer par une communication informelle aux parents**, en toute conformité avec les lois et règlements en vigueur. L'avantage pédagogique le plus évident est de permettre aux profs de disposer de plus de temps pour évaluer les compétences, au lieu de passer la majeure partie du temps à produire des notes pour « nourrir la machine ». Si cela vous semble une idée intéressante, nous vous suggérons d'en discuter et d'en faire une proposition à la direction d'école.

• COTISATIONS ET DÉDUCTIONS EN 2010

• CONGÉS SANS TRAITEMENT ET CONGÉS EN TRAITEMENT DIFFÉRÉ

• NÉGOCIATIONS

• LOI 88

• DÉPARTS ET NOMINATIONS

• FERMETURE DÉFINITIVE DE L'ÉCOLE ROYAL OAK

• PAGE WEB FLAMBANT NEUVE

COTISATIONS ET DÉDUCTIONS EN 2010

Si vos cotisations avaient atteint le maximum annuel (**Assurance emploi et Régime de rentes du Québec, RQAP**) en 2009, alors la commission scolaire a interrompu les prélèvements et votre salaire net a augmenté. La nouvelle année fait en sorte que le compteur revient à zéro, et que les prélèvements ont repris.

CONGÉS SANS TRAITEMENT ET CONGÉS EN TRAITEMENT DIFFÉRÉ

Les demandes pour congés sans traitement doivent parvenir au service des ressources humaines **avant le 1^{er} mars**, de même que les demandes pour congés à traitement différé.

NÉGOCIATIONS

Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective sont en cours. Les demandes syndicales ont été déposées à la fin octobre, et les offres patronales ont été faites vers la fin de novembre. Même si les parties peuvent sembler loin d'une entente, elles ont convenu de négocier, afin d'éviter un autre décret. Des actions seront bientôt proposées aux membres des syndicats, afin d'épauler nos négociateurs. À suivre.

LOI 88

La commission scolaire est à l'œuvre présentement afin de définir le cadre à partir duquel les parents et les élèves pourront porter plainte auprès de la commission scolaire. La loi prévoit que les commissions scolaires doivent se doter **d'un mécanisme de gestion des plaintes de la part de parents ou d'élèves**. Si les plaignants sont insatisfaits de la réponse donnée, ils pourront en appeler au **Protecteur de l'élève**, qui aura pour tâche de faire le suivi, et s'il y a lieu de faire des recommandations pour résoudre le problème. Une autre disposition de cette loi va permettre au président du Conseil des commissaires de **mandater** un de ses membres pour assister aux réunions du Conseil d'établissement d'une école afin de recueillir de l'information sur toute question jugée pertinente. Avant la loi 88, les commissaires ne pouvaient assister aux réunions du Conseil d'établissement que s'ils avaient été préalablement invités. À suivre.

DÉPARTS ET NOMINATIONS

L'actuel directeur général de la commission scolaire, M. Kevin Lukian, quittera son poste en début janvier, après y avoir passé 10 ans. Il sera remplacé par M. Stephen Lessard, actuellement directeur général adjoint et directeur des écoles secondaires.

FERMETURE DÉFINITIVE DE L'ÉCOLE ROYAL OAK

Les élèves, parents et enseignants de l'école Royal Oak ont eu une bien mauvaise nouvelle tout juste avant le congé des fêtes : le Conseil des commissaires a décidé de fermer l'école dès le 1^{er} juillet 2010. Ces enseignants seront donc mutés en février vers une autre école pour l'année scolaire prochaine. Le syndicat s'assurera que tous les droits des enseignants sont en tout temps respectés lors de la transition. Par contre, les écoles **REACH** et **Terry Fox** resteront ouvertes. L'école **Royal Oak**, tout comme les écoles **Royal Charles** et **Royal George** (devenue depuis 1998 l'école **l'AGORA** à la c.s. Marie-Victorin) ont hérité de leur nom en l'honneur de vaisseaux de guerre de la flotte britannique ! Le **Royal Oak** fut coulé par les Allemands en 1939; le **Royal George** sombra en 1782 alors que des réparations étaient effectuées, et le **Royal Charles**, qui servit à ramener le Roi Charles en Angleterre en 1662, fut abandonné en 1673 par les Hollandais qui l'avait subtilisé aux Anglais en 1667. Ironie du sort, le **Royal Charles** est le seul des trois vaisseaux à ne pas avoir été coulé...

PAGE WEB FLAMBANT NEUVE !

Notre site web a été complètement mis à jour et amélioré. L'adresse est toujours la même www.rtu-ser.ca. Un gros merci à Anne St Pierre, (adjointe administrative), et à Frank White (conseiller syndical) pour les heures qu'ils y ont consacrées.

Michel Gagnon
Président